



Somme bloquer sur livret a

Par **bebecoco**, le **08/09/2017** à **16:45**

bonjour,

ayant des problèmes en ce moment sur mon compte courant (découvert) j 'ai donc mit mon cheque de salaire de 423.euros sur mon livret la banque postale
je ne me sui pas servit de ce compte depuis au moins 10 ans
15 jours après je sui aller chercher mon argent je n'ai eu que 170 euros car il y a 255. euros de bloquer .
personne ne sais rien même la banque postale ne sais pas
comment faire a qui m 'adresser ?
que faire ?
merci beaucoup de votre aide
cordialement

Par **jos38**, le **08/09/2017** à **17:35**

bonjour. très étonnant que la bp ne sache pas..est-ce que votre compte-courant est dans la même banque?

Par **amajuris**, le **08/09/2017** à **18:25**

bonjour,
si vous avez votre compte bancaire à la banque postale, c'est peut être la poste qui a fait ce

transfert pour combler votre découvert.

il peut également s'agir d'une saisie.

d'ailleurs je ne comprends pas la signification d'un blocage de 255 € et non d'une saisie.

salutations